

Annual Report on Travel, Hospitality and Conference Expenditures

Canadian Museum for Human Rights

As required by the Treasury Board Directive on Travel, Hospitality, Conference and Event Expenditures, this report provides information on travel, hospitality and conference expenditures for the Canadian Museum for Human Rights for the fiscal year that ended March 31, 2025, except for information withheld under the Access to Information Act or the Privacy Act.

The Museum’s travel, hospitality and conference expenditures support the Museum’s mandate.

Travel, Hospitality and Conference Expenditures

Canadian Museum for Human Rights

Expenditure category	Expenditures for year ended March 31, 2025 (\$thousands)	Expenditures for year ended March 31, 2024 (\$thousands)	Variance (\$thousands)
Travel			
Operational activities	\$ 297	\$ 268	\$ 29
Key stakeholders	\$ 41	\$ 76	\$ (35)
Internal governance	\$ 71	\$ 101	\$ (30)
Training	\$ 37	\$ 65	\$ (28)
Other	\$ 2	\$ 2	\$ -
A. Total travel	\$ 448	\$ 512	\$ (64)
B. Hospitality	\$ 171	\$ 157	\$ 14
C. Conference fees	\$ 43	\$ 64	\$ (21)
Total [A+B+C]	\$ 662	\$ 733	\$ (71)

Explanations for significant variances compared to the previous fiscal year

Overall expenditures decreased 10% compared to the previous fiscal year. This reduction came from decreased travel costs and conference fees as focus was placed on local and internal training and targeted participation in conferences. The small increase in hospitality expenses was due to an increase in public programming where refreshments were served.

Rapport annuel sur les dépenses de voyages, d'accueil et de conférences

Musée canadien pour les droits de la personne

Comme l'exige la Directive sur les dépenses de voyages, d'accueil, de conférences et d'événements du Conseil du Trésor, le présent rapport fournit de l'information sur les dépenses de voyages, d'accueil et de conférences du Musée canadien pour les droits de la personne pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025, sauf l'information non communiquée en vertu de la Loi sur l'accès à l'information ou de la Loi sur la protection des renseignements personnels.

Les dépenses de voyages, d'accueil et de conférences du Musée appuient le mandat du Musée.

Dépenses de voyages, d'accueil et de conférences

Musée canadien pour les droits de la personne

Catégorie de dépenses	Dépenses pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025 (en milliers de dollars)	Dépenses pour l'exercice se terminant le 31 mars 2024 (en milliers de dollars)	Écart (en milliers de dollars)
Voyages			
Activités de fonctionnement	297	268	29
Principales parties prenantes	41	76	(35)
Gouvernance interne	71	101	(30)
Formation	37	65	(28)
Autre	2	2	-
A. Total des dépenses de voyages	448	512	(64)
B. Accueil	171	157	14
C. Frais de conférence	43	64	(21)
Total [A+B+C]	662	733	(71)

Explications des écarts importants en comparaison avec l'exercice précédent

Les dépenses globales ont diminué de 10 % par rapport à l'exercice précédent. Cette réduction est attribuable à la baisse des frais de voyages et des frais de conférence, l'accent ayant été mis sur la formation locale et interne et sur la participation ciblée à des conférences. La légère augmentation des frais d'accueil est due à une augmentation des programmes publics où des rafraîchissements ont été servis.